

**Projet de collaboration entre l'UNESCO (Programme du droit à l'éducation) et la
Fondation Chizzolini**

Guide pour la recherche documentaire : Méthodologie et délais

Titre du projet	Appuyer le suivi de la mise en œuvre du droit à l'éducation à travers la mise à jour de l'Observatoire sur le droit à l'éducation et le développement de l'Atlas du droit à l'éducation des filles et des femmes
Durée :	2 ans (janvier 2020 à décembre 2021)

Méthodologie

La Fondation Chizzolini prendra en charge la compilation de textes juridiques et politiques nationaux et l'identification d'informations pertinentes à travers une recherche documentaire pour [l'Observatoire sur le droit à l'éducation en ligne](#) et l'[Atlas du droit à l'éducation des filles et des femmes \('Son Atlas'\)](#) pour une sélection de pays (voir liste ci-dessous).

➤ [Son Atlas](#)

Pour chaque État, un « profil pays » est préparé, qui comprend les dispositions juridiques pertinentes issues des constitutions, lois, règlements, circulaires et décrets relatifs aux 12 indicateurs. Chaque étape de la recherche est détaillée et se trouve dans l'[annexe 1](#). Le profil pays est structuré en forme de tableau (voir l'[annexe 2](#)) avec la première colonne dédiée au numéro de l'indicateur (I) ; la deuxième colonne au score allant de 1 à 5 ; la troisième quand l'information n'est pas disponible (ND) et la dernière colonne est dédiée à un bref commentaire et aux dispositions juridiques. Les scores sont donnés en se basant sur une méthodologie très précise (voir l'[annexe 1](#)). Le bref commentaire explique le score donné au pays en fonction des dispositions juridiques.

➤ [Observatoire sur le droit à l'éducation](#)

La mise à-jour des profils pays sur l'Observatoire est basée sur des sources officielles fournis dans l'[annexe 4](#) pour les cinq catégories : État des ratifications ; Suivi ; Cadre constitutionnel ; Cadre législatif et administratif et Politiques éducatives.

Pour chaque pays tout le contenu dans l'Observatoire est copié dans un document Word, et en utilisant le « suivi des modifications », l'information est mise-à-jour. Concernant les parties suivantes : Cadre constitutionnel, Cadre législatif et administratif et Politiques éducatives, l'information doit être complétée avec les données récentes, ainsi que mise à jour en supprimant toutes les informations obsolètes. En règle générale, les informations extraites de documents antérieurs à 2015 peuvent être considérées comme obsolètes, sauf si les politiques mentionnées sont encore en cours ou se sont terminées au cours des 5 dernières années (ex : un document de 2011 mentionnant un plan sectoriel d'éducation 2010-2020 serait toujours pertinent).

Concernant les liens hypertextes des textes juridiques et politiques, il convient de vérifier que ceux-ci correspondent aux versions officielles les plus récentes de ces textes (amendements/abrogations). S'il existe un texte juridique sur *l'éducation* ou une ou politique/ plan *éducatif* qu'il est utile d'intégrer dans le profil pays et que celui-ci ne dispose pas de lien UNESCO (le hyperlien n'est pas <http://www.unesco.org/...>), veuillez intégrer le lien original dans le profil pays et laisser un

commentaire sur le titre du texte dans le profil pays afin que nous sachions que nous devons ajouter le lien UNESCO. Merci également de télécharger le texte afin de nous partager le fichier par mail en même temps que l'envoi du profil pays une fois complété.¹ Si vous ne trouvez pas de version PDF du texte juridique, transformez la page web en PDF.

Concernant les parties qui couvrent le cadre juridique (cadre constitutionnel et cadre législatif et administratif), l'information sera désormais présentée dans des sous-catégories (voir le cadre législatif et administratif du profil pays de l'Ukraine comme exemple) :

L'éducation dans le [pays] est principalement gouverné par la [Constitution/Loi sur l'éducation] adopté le [date].

Droit à l'éducation :

[Une courte phrase qui cite les dispositions qui garantit le droit à l'éducation]

Non-discrimination et égalité des chances :

[Une courte phrase qui cite les dispositions qui couvre la non-discrimination/égalité des chances]

Niveaux d'éducation :

[Une courte phrase qui cite les dispositions qui couvre les niveaux d'éducation]

Enseignement gratuit et obligatoire :

[Une courte phrase qui cite les dispositions qui couvre les niveaux d'éducation]

Autres dispositions :

[Une courte phrase qui cite les dispositions qui couvre d'autres dispositions pertinentes de la même loi]

Pour le cadre législatif et administratif on ajoute également :

Autres législations/ règlements :

- [Lois/règlements avec l'hyperlien avec des dispositions pertinents quand nécessaire]
- [Lois/règlements avec l'hyperlien avec des dispositions pertinents quand nécessaire]

¹ Afin de s'assurer que nous avons accès au texte lorsque la recherche nous sera envoyée, certains liens internet ne fonctionnant pas correctement.